Je recherche des noms d’artistes chorégraphiques algérien.ne.s se produisant en Algérie pendant la période coloniale (1830-1962).

Bibliothèque de l’Institut du Monde Arabe, notre réponse du 04/10/2019.



© BRAHIM DJELLOUL Mustapha / CC BY-SA 4.0,

Il semble difficile de parler, sans faire d’anachronisme, « *d’artiste chorégraphe* » durant la période coloniale française en Algérie. En effet cette notion est trop contemporaine pour s’appliquer au contexte colonial et à la

réalité culturelle algérienne.
Selon la définition d' Aurore Vinant au sens contemporain « *le chorégraphe est un auteur et le danseur (est) un artiste-interprète* » (Cf. **Le danseur, interprète et/ou auteur ?** de Aurore Vinant)

Savoirs et métier : l'interprète en danse, sous la direction de Joëlle Vellet et Julie Perrin, in : *Recherche en danse*, Vol 2 | 2014 : Selon Brahim Bahloul, « *Durant l'occupation française le peuple algérien a été dépossédé de tout, brimé, ne pouvant s'exprimer librement, aucune action culturelle n'était permise, son folklore restant figé*, (..) ». Pour aller dans le même sens citons Nadia Bouzar-Kasbadji à propos de la culture en situation coloniale : « *Les indigènes relégués dans un espace culturel érodé et écrasé du mépris du colonat sont confirmés dans un ghetto artistique* » (Nadia Bouzar-Kasbadji in « Résistance musicale… voir ci-après) Par ailleurs il faut garder à l'esprit que, dans le contexte culturel algérien traditionnel, la danse est avant tout une pratique collective, souvent rituelle et transmise selon les traditions orales, régionales ou ethniques (Arabes, Berbères..) La confédération tribale des Ouled Nail a, par exemple, été souvent représentée dans l'iconographie coloniale, dans des scènes (ou des mises en scène) de danse collective. (cf cartes postales et affiches coloniales).

Voici les titres signalés dans nos fonds concernant la danse en Algérie (pas forcément à la période coloniale) :
À lire :

L'Art chorégraphique en Algérie Brahim Bahloul, Alger : OPU , 1986. Description de plusieurs danses régionales avec leurs gestuelles et les rituels qui leurs sont liés.

La danse en Algérie de Brahim Bahloul (pp. 157-168) In : *Les danses dans le monde arabe ou l'héritage des Almées.* Paris : L'Harmattan, 1996 Reprend en partie le texte cité précédemment

Résistance musicale et affirmation artistique en Algérie : 1920-1952 de Nadia Bouzar-Kasbadji (pp. 157-178) In : *Pratiques et résistances culturelles au Maghreb*. Editions du CNRS, 1992 **Sexe, race et colonies : la domination des corps du XVe siècle à nos jours** Pascal Blanchard, Paris : La Découverte, 2018 Contient une importante iconographie

Les danses « orientales » en France du XIXe siècle à nos jours : histoire d'images, regards d'histoire de Anne-Laure Garrec, In : les *Cahiers de l'Ecole du Louvre*, vol 1, 2012 – Cahiers 1.

Résumé :
Le public français porte aujourd'hui un regard distinct sur les danses « orientales ». Il identifie par exemple la danse indienne à une discipline complexe à caractère sacré. Cette image est relayée par les lieux de spectacle la présentant comme un art traditionnel classique. La danse orientale fait au contraire l'objet d'un mépris collectif constant. La nudité partielle de son interprète conforte le stéréotype d'une « danse du ventre » vouée à séduire le public. Cette dichotomie de représentation illustre une appréciation critique différenciée des danses indienne et orientale.

Pourtant, du xix^e^ siècle aux années 1940, elles sont classées dans la même catégorie des pratiques exotiques sans distinction de valeur. En quoi la dissolution du système colonial européen a-t-elle pu conditionner la divergence radicale des regards portés sur ces deux formes d'expression dansées ?

De la danse contemporaine au Maghreb à une danse contemporaine maghrébine Mariem Guellouz In : *Marges : revue d'art contemporain,*Vol 16, 2013.

Résumé :
La mondialisation accélère les flux culturels en oscillant entre les deux pôles de l'homogénéisation et de l'hétérogénéisation. Ces notions, empruntées à Appadurai, proposent d'échapper à la stigmatisation d'une période encore

post-coloniale, capitalistique et impérialiste. La danse contemporaine s'y trouve incluse. Elle interroge le corps et son rapport aux nouvelles technologies, à la nudité, à la maladie, au genre et à la sexualité. Elle veut repousser les limites physiques, morales, spatiales, transgresser des interdits, des codes. De telles stratégies politiques du corps sont-elles possibles sur la scène maghrébine ?

À écouter :

Archives & manuscrits de la BnF(Bibliothèque nationale de France)- Département de l'Audiovisuel > Enregistrements sonores :
Description des enregistrements sonores (et photos) du Fonds de l'Exposition Coloniale Internationale : 1931 (mai)-1931 (nov.).
Présentation du contenu
De nombreux comédiens, musiciens, chanteurs et danseurs des colonies françaises d'Afrique, d'Asie et d'Océanie sont donc enregistrés et photographiés. Ce fonds propose des musiques et chansons traditionnelles, des récits, des fables et des contes, des récits personnels et historiques ainsi que des dictions et énumérations de nombres en différents dialectes
https://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc78616n

Pour aller plus loin :
Vous pouvez aussi consulter les ressources de la Médiathèque du Centre national de la danse (France)

En Algérie, le site du ministère de la culture ***m-culture.gov.dz*** propose ces résultats pour une recherche sur la danse.